



Les rapides de la Praille ”

Téléthon

Les petits hiboux ont permis d'offrir 600 € au téléthon. Un grand merci à Lili, Annie, Nelly et Léandre pour la vente dans le village. Merci pour l'accueil et la gentillesse de chacun. D'autres actions ont complété le téléthon solidaire : l'Aïkido 302 €, le loto du foyer rural : 923 €, le VeZ'bad : 200 € et des dons individuels de 100 €. Un total de 2155 € a été remis à l'AFM. Un grand merci aux bénévoles et aux donateurs.

Inscription sur les listes électorales

La commune n'est pas dans l'obligation de prévoir une permanence le lundi 31 décembre 2018. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2019, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales tout au long de l'année. Nous vous informons que le secrétariat de la Mairie sera fermé ce jour-là.

Vœux du Maire

Ils auront lieu le samedi 5 Janvier 2019 à 17h00 à la salle « La Vézeloise ».

Centre Aéré

Le Conseil Municipal a décidé l'ouverture du Centre Aéré pendant les vacances de printemps, la semaine du 15 au 19 Avril 2019.

Nuisance envers les animaux

Les animaux domestiques sont nos amis. Ils nous apportent beaucoup de plaisir. Toutefois, ils méritent quelques attentions. Ne pas les laisser divaguer librement (La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999). Ce sont des êtres vivants, sensibles que nous devons respecter. Nous ne pouvons pas accepter une maltraitance envers eux-ci. Toute maltraitance sera punie. (Article R65501 du code pénal).

Information

A partir du 1^{er} janvier 2019, la Trésorerie de Valdoie deviendra la trésorerie du Grand Belfort (fusion Valdoie et Belfort ville). Elle restera au centre des finances publiques, 1 place de la Révolution Française à Belfort. Elle sera ouverte au public à compter du lundi 14 janvier 2019 aux horaires suivants : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Sécheresse

Suite à la sécheresse, certaines habitations présentent des fissures (en particulier). Si c'est votre cas, merci de bien vouloir nous le signaler. Nous transmettrons les éléments en préfecture. Ceci pour information car la déclaration de catastrophe naturelle ne dépend que de l'Etat. L'arrêté relatif à la restriction d'eau est abrogé.

Nouvelle Année

Dans un monde saturé de mécontents et de violences, nous vous souhaitons une année 2019 meilleure pour tous. Que le calme, la justice, le vivre ensemble, l'amour, le respect... refassent vite surface.

Bonne Année à tous

Le Maire, Jean-Pierre CUENIN



“ Les rapides de la Praille ”

Horaires d'ouverture de la mairie pour les mois de Décembre et janvier 2019

DECEMBRE 2018

Du 01 Décembre 2018 au 22 Décembre 2018

Les Lundis : De 11 h 00 à 14 h 00,

Les Mardis, Jeudis et Vendredis : De 16 h 00 à 18 h 00.

Samedis ouverts : 01/12/2018 et le 15/12/2018

JANVIER 2019

Du 02 Janvier 2019 au 31 Janvier 2019

Les Lundis : De 11 h 00 à 14 h 00,

Les Mardis, Jeudis et Vendredis : De 16 h 00 à 18 h 00.

Fermée du 24 Décembre au 06 Janvier 2019

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Monsieur Jean-Pierre
CUENIN, Maire de Vézelois au 06.84.50.19.67